

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUIITS-SAINT- GEORGES

RECRUTE POUR SON SERVICE ASSAINISSEMENT

1 AGENT TECHNIQUE ASSAINISSEMENT (F/H)

*Contractuel de droit privé en CDI ou Agent de la Fonction Publique Territoriale
Poste à temps complet, à pourvoir au plus tôt*

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est issue de la fusion de trois intercommunalités (Gevrey-Chambertin, Pays de Nuits-Saint-Georges et Sud Dijonnais). Cette nouvelle intercommunalité rassemble plus de 30 000 habitants répartis sur 55 communes sur un territoire de 493 km² articulé entre Plaines, Côtes et Hautes-Côtes, et située entre la Métropole de Dijon et la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud. Identifiée par son important patrimoine historique et naturel, et par son vignoble de renommée mondiale, au cœur des Grands Crus de Bourgogne et partie intégrante du site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, elle est la plus importante Communauté de communes du département de la Côte-d'Or et fait partie des 164 intercommunalités nationales dites XXL avec comme conséquence l'existence d'enjeux distinctifs.

Descriptif de la collectivité et du poste

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur transport par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration et de leur « dépollution » avant rejet dans les cours d'eau ou le milieu naturel.

La Communauté de communes assure également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La gestion est réalisée :

- Soit en régie directe sur 46 communes du territoire,
- Soit en délégation de Service Public sur 9 communes du territoire, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028).

Ainsi, sous la responsabilité du coordonnateur assainissement et de la Responsable du cycle de l'eau, vous :

- Assurez le suivi quotidien des installations d'Assainissement Collectif (réseaux, Postes de refoulement, stations d'épuration),
- Assurez l'entretien des réseaux d'assainissement (suivi des passages caméra, contrôles des branchements neufs et anciens, réparations élémentaires sur les ouvrages)
- Coordonnez les travaux sur les réseaux d'assainissement et les branchements.

Vos mission

1- Entretien, maintenance et dépannage des équipements communautaires :

- Veiller au bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées et des boues ;
- Veiller au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement (Canalisations, postes de relevage, Déversoirs d'Orage, ...)
- Effectuer les réglages et mesures correctives, prévenir les difficultés et assurer différents travaux de dépannage et réparation (remplacement de pièces / changement de fusibles ou contacteurs dans les armoires électriques...),
- Veiller à la propreté des différents ouvrages des stations (Bassin d'aération / clarificateur / canal de rejet...);
- Assurer l'entretien des bâtiments, des locaux techniques rattachés et y effectuer les petites réparations nécessaires.

2- Contrôle des installations d'assainissement (collectif et non collectif)

- Assurer des visites auprès des riverains concernées, sur prise de RDV ;
- Contrôler les équipements privés et déterminer le cheminement des eaux usées (essais colorant, tests à la fumée) ;
- Qualifier la conformité (ou non) des ouvrages selon les critères réglementaires et techniques ;
- Assister la responsable su SPANC lors des visites de contrôles d'installation ANC.

3- Travaux sur les réseaux d'assainissement et les branchements :

- Participer à la définition du projet (pré-étude branchements et suivi des travaux réalisés par les entreprises)
- Coordination avec les entreprises (curage, passages caméra, électromécanique)

Votre profil

De formation CAP/BEP, Bac PRO ou BTS dans les métiers de l'Eau et de l'Assainissement, vous justifiez idéalement d'une première expérience (débutant(e) accepté(e) si motivé(e) et autonome).

Vos qualités d'observation, d'organisation et de rigueur vous permettent de réagir rapidement face aux problèmes. Vous avez des notions de sécurité au travail. Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques courants.

Au sein d'une équipe de 8 d'agents, vous vous montrez capable d'acquérir de nouvelles compétences en traitement des eaux, hydraulique et réseaux humides, assainissement individuel (réglementation, filières agréées).

Idéalement déjà opérationnel, vous devrez à terme, maîtriser la réglementation des branchements (particuliers, industriels).

Vos savoirs :

- Les principes de traitement des eaux usées (processus)
- Les techniques en assainissement et en pompage
- Les risques liés au matériel et aux produits chimiques
- Les règles d'hygiène et de sécurité en assainissement
- Maîtrise des outils bureautiques et d'utilisation de SIG

Vos savoir-être :

- Bon relationnel (abonnés, élus, entreprises)
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité pour les astreintes
- Réactivité et autonomie sur le terrain

Titulaire du Permis B

Rémunération et avantages

Selon votre statut :

- Contractuel de droit privé : rémunération en application de la collective nationale des entreprises d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000 (IDCC 2147) selon l'expérience
- Agent de la fonction publique territoriale : Rémunération statutaire + RIFSEEP selon expérience

CNAS

Conditions d'exercice

- Lieu d'affectation : Nuits-Saint-Georges
- Déplacements fréquents sur le territoire communautaire (véhicule de service à disposition)
- Métier d'extérieur, exposé aux intempéries
- Travail dans conditions spécifiques : milieux insalubres, en hauteur ou enterrés, espaces confinés

Si cette proposition vous intéresse,
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) au plus tard le 16/02/2025 à :

Monsieur le Président,
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Direction des Ressources Humaines – 3 rue Jean Moulin – 21700 NUITS-SAINT-GEORGES
recrutement@ccgevrey-nuits.com

Pour tout renseignement complémentaire concernant le poste vous pouvez contacter :
laura.drevon@ccgevrey-nuits.com

ou

jean-christophe.wantz@ccgevrey-nuits.com